



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 11  
+41 22 919 41 60  
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
www.ipu.org

**Cabinet du  
Secrétaire général**

Genève, le 6 mai 2019

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la 72<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la Santé aura lieu à Genève du 20 au 28 mai 2019. Cette Assemblée, qui se réunit chaque année en mai à Genève, est l'organe décisionnel de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Des délégations de tous les Membres de l'OMS y participent afin de passer en revue les travaux de l'OMS, de fixer de nouveaux objectifs de santé et d'attribuer de nouvelles tâches à l'OMS. Comme illustré dans l'ordre du jour provisoire ([apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA72/A72\\_1-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA72/A72_1-fr.pdf)), la participation à l'Assemblée mondiale de la Santé offre aux parlementaires l'occasion de s'intéresser à un large éventail de questions clés de politique et de réglementation en matière de santé mondiale, et de renforcer les relations avec les acteurs de la santé au niveau multilatéral.

Depuis plusieurs années, l'UIP s'emploie à renforcer les relations entre les parlements et l'OMS et, en particulier, à accroître la participation des parlementaires à l'Assemblée mondiale de la Santé. Le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, exhorte les Ministres de la santé présents aux Assemblées à s'adresser à leur parlement en vue d'inclure des parlementaires dans leurs délégations nationales. Dans ce contexte, l'OMS et l'UIP organiseront une séance d'information technique lors de la 72<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la Santé intitulée *De l'engagement à l'action : les parlements font avancer le programme de la CSU*. Cet événement aura lieu le 23 mai 2019, de 12 h 30 à 14 h, au Palais des Nations (Genève). Cette manifestation d'envergure sera la deuxième du genre à la suite de la séance d'information similaire tenue en 2018.

Dans le cadre de l'élaboration d'une résolution de l'UIP sur la couverture sanitaire universelle (CSU) et le droit à la santé, cette séance permettra aux parlementaires d'obtenir des avis d'experts de la santé sur des sujets clés liés à la CSU ainsi que sur les moyens de contribuer efficacement au programme de santé mondial. Les participants pourront également étudier les moyens de renforcer leur collaboration avec les acteurs de la santé concernés.

En outre, un séminaire parlementaire se tiendra le 24 mai de 12 h 30 à 14 h 30, offrant une plate-forme pour l'échange de connaissances et d'expériences entre les parlementaires présents à la 72<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la Santé concernant la mobilisation parlementaire en faveur de la CSU.

Les programmes de ces deux événements seront diffusés vers la date de l'événement.

Je compte sur votre soutien pour établir des contacts avec votre ministère de la Santé afin de faire en sorte que des parlementaires puissent faire partie de la délégation nationale de votre pays à la 72<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la Santé.

Je me réjouis d'accueillir vos parlementaires à l'occasion de cet événement majeur et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Martin Chungong  
Secrétaire général